





Élément essentiel de la ceinture fortifiée belfortaine, le fort des Basses Perches est un fort d'artillerie dit « à cavalier » construit en pierre de taille pour assurer la défense rapprochée de la ville de Belfort. Désarmé par les allemands au cours de la seconde guerre mondiale, le fort est délaissé par l'armée française qui l'utilisera comme dépôt de munitions jusqu'à sa vente en 1999 à la ville de Danjoutin.

La ceinture fortifiée protégeant le château de Belfort a été imaginée par **Vauban** mais c'est seulement deux siècles plus tard que le **Général Lecourbe**, en **1815** amorce la construction de la fortification de la colline des Perches. Le **colonel Denfert Rochereau** la renforce en **1867** et le **général Séré de Rivière** réhabilite le fort actuel entre **1874 et 1876**.

Face au château de Belfort côté Est, le fort des Basses Perches de Danjoutin est un bâtiment essentiel du plan de défense de la cité du lion. Seule sa prise par les Prussiens en **1871** a conduit le colonel Denfert Rochereau à livrer Belfort à ses assaillants après avoir résisté à un siège durant 103 jours.



Le GAS du Fort des Basses Perches



Découvrons le Fort des Basses Perches

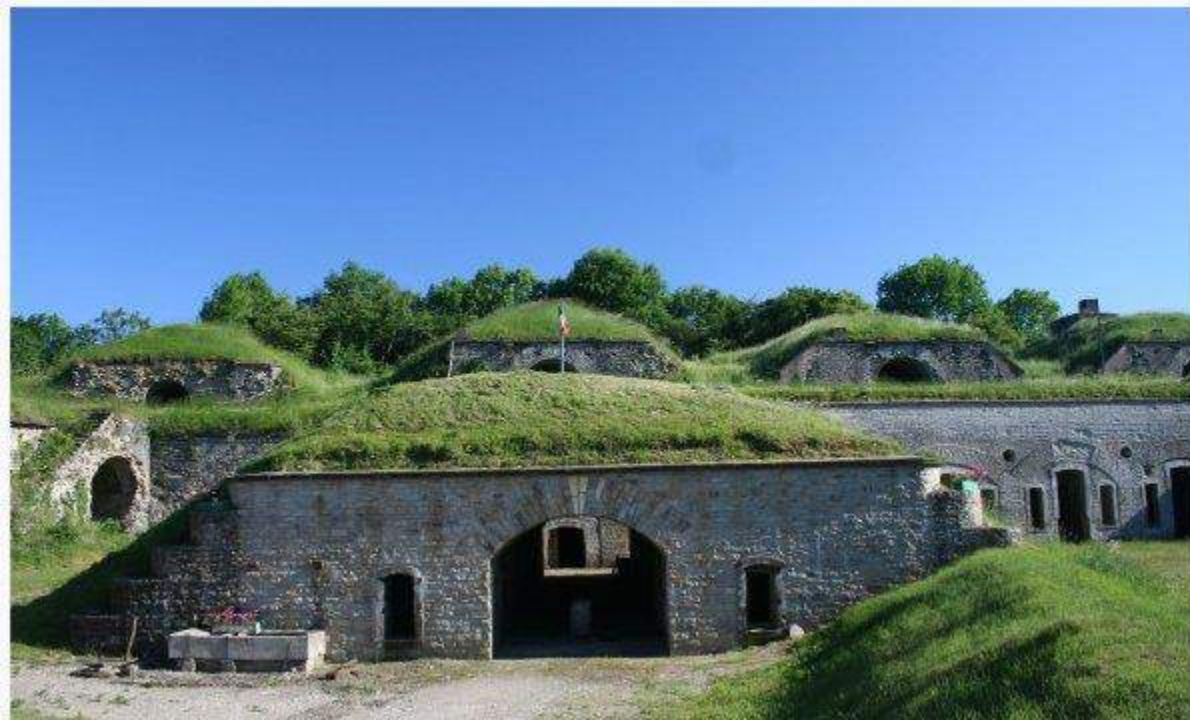


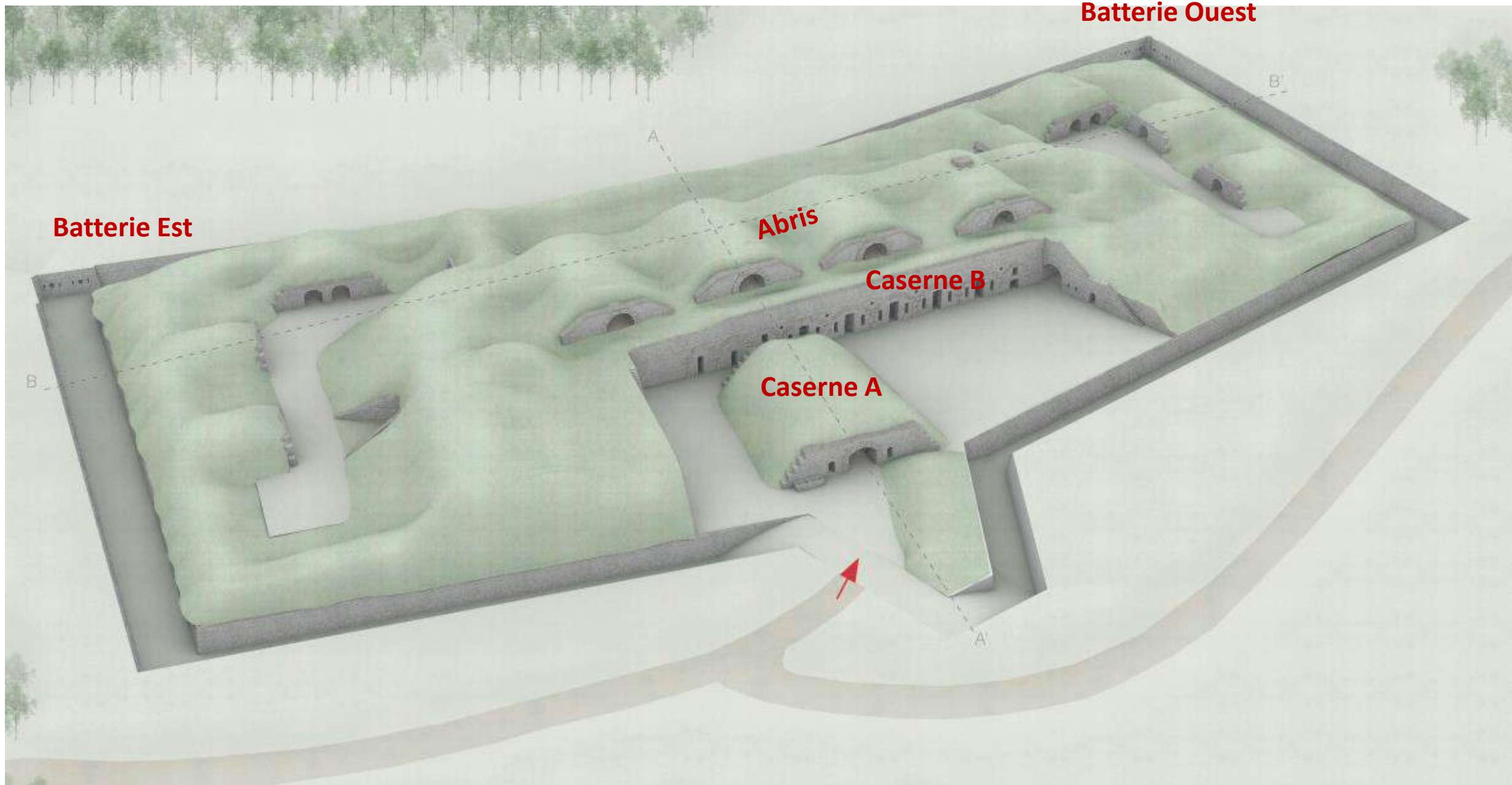
A 36



DANJOUTIN







Batterie Ouest



4 Abris

Caserne B

Casemates des Troupes

Caserne A

Place centrale

Citerne enterrée

Jean Marie Balliet
ARTILLERIE ALFORTIFIAISON



Les occupants du Fort



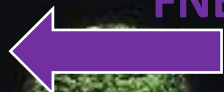
Amicale des Amis du Fort des Basses Perches





Champignonière

FNE



Champignonière FNE



25-90

Les Reines des Perches



Le GAS du Fort des Basses Perches



Chronologie de nos travaux du GAS

- ← 9 septembre 2020 - 1^{er} GAS du Fort
- ← 22 septembre 2020 - 2^o GAS du Fort
- ← 5 octobre 2020 - 3^o GAS du Fort
- ← 24 octobre 2020 - 4^o GAS du Fort (Visite)
- ← 3 juin 2021 - 5^o GAS
- ← 24 juin 2021 - 6^o GAS
- ← 6 juillet 2021 - ASSEMBLÉE COMMUNALE

Aujourd'hui

Axes et Objectifs du Forts
Chronologie et
Validation des Axes

← Automne 2021 - GAS

▪ Des Groupes Actions Solutions seront constitués et travailleront sur un sujet bien précis. Le but de ce groupe sera de co-construire des solutions et des actions.

ASSEMBLÉE COMMUNALE

▪ L'Assemblée Communale est un lieu de débat et d'expression entre tous les élus municipaux et tous les citoyens. Chacun aura le droit de parole et d'expression. Les Groupes d'Actions Solutions viendront régulièrement faire état de l'avancée de leurs travaux et l'Assemblée les validera dans une recherche de consensus. En cas de dossier majeur, l'Assemblée proposera au Conseil Municipal d'organiser une consultation/référendum.



Les travaux du Fort

Choix d'un Maître d'oeuvre

Préalables



Programme travaux

DCE consultation des
Entreprises

Maçonnerie
&
Menuiseries



Marchés et travaux
2021-2022-2023



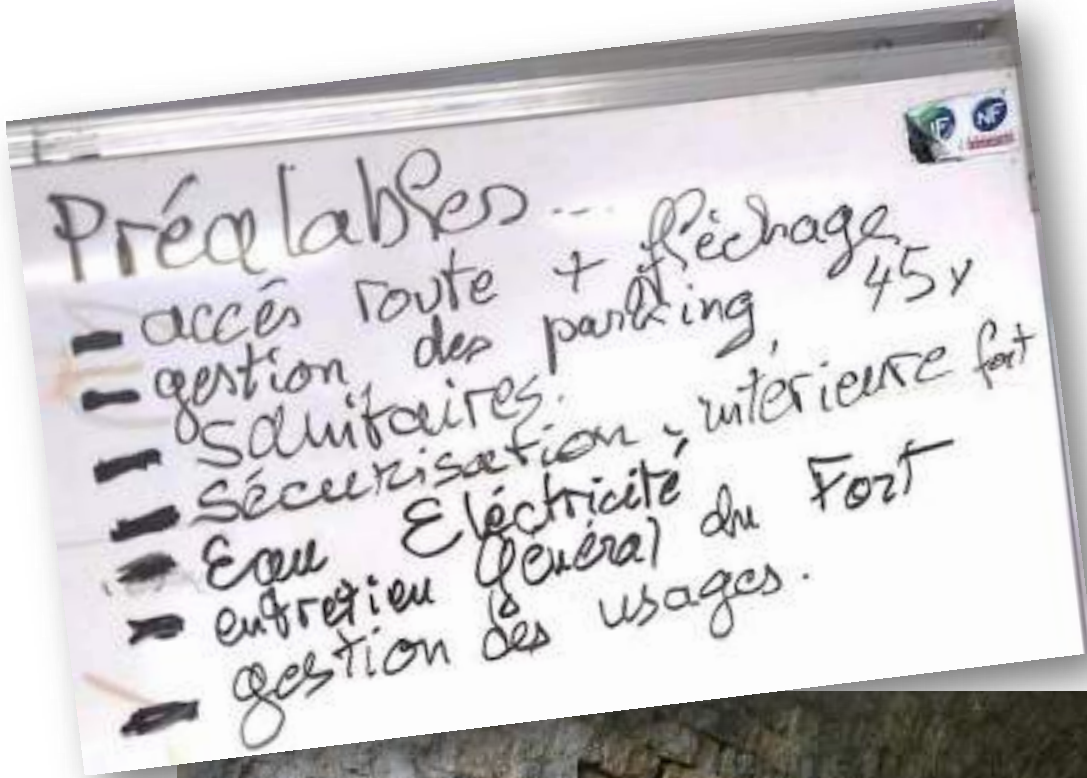
Voirie



Fléchage



Sécurité



Parking



Entretien général des espaces



Sécurité accès





Electricité :

Cette dernière est aujourd'hui installée depuis quelques semaines , puissance 6KWH, le réseau est disponible dans les premières pièces d'accueil du bâtiment A et dans le « bureau » des amis du Fort et dans le couloir du bâtiment B





1-



2-



3-

Eau :

Installer une alimentation en eau sous 3 modalités :

- **1- Citerne eaux pluviales enterrée sous bâtiment A , estimée à un volume de 200 m³, avec une pompe électrique restant encore à installer à l'accueil du bâtiment A (usage arrosage, ménage et animaux)**
- **2- Citerne d'eau alimentaire inox sur roues pouvant être déposée au fort lors de manifestations nécessitant une eau potable. Sur plate forme ciment de coté du bâtiment A**
- **3- Utilisation d'une fontaine à eau par bidons de 5 à 10 litres pour des usages hebdomadaire (café, thé ...) ainsi que dépôt de bouteilles d'eau minérales.**

Ayant fait le choix de ne pas mettre d'eau courante et de limiter l'usage de l'eau dite « domestique » à la plus simple utilisation, l'évacuation des eaux pourrait se faire par ruissellement et infiltration en direction du fossé du fort.



Sanitaires :

Installer deux toilettes sèches (Homme / Femme/ handicapés) dans le cadre d'un usage hebdomadaire et de la petite dizaine de personnes susceptible d'être au fort sur une semaine (amicale, FNE, visiteurs occasionnels) avec stock de sciure et dépôt des déchets dans un composteur. Localisation non définie

Pour les événements plus populaires, il serait procédé (au frais des organisateurs des manifestations) à la location d'une ou **plusieurs cabines de WC chimiques**.

La filière est prête une entreprise de Danjoutin est opérationnelle pour la location de ce type d'équipement. La localisation sur une plate forme en ciment est déjà identifiée.

Objectif pour le fort des basses perches

En faire un lieu de mémoire, mais aussi un lieu de vie et de projets

Les Axes évoqués lors des premières réunions et consensuellement retenus comme pistes à explorer par le GAS

- A. Lieu de mémoire évidemment avec préservation et entretien de son patrimoine militaire et mise à disposition de cérémonies mémorielles et militaires. *(volet muséographique et mémoriel)*
- B. Lieu de visite touristique en partenariat avec l'amicale des amis du Fort et Belfort – Tourisme. *(Vitrine – tourisme)*
- C. Lieu de production original, champignonière de FNE, miel des Reines de Perches et peut être un jour de truffes. mise en place d'éco pâturages avec chèvres, moutons, ... *(occupation permanente, Développement durable)*
- D. Lieu de rencontre festives, concerts et d'expositions culturelles initiés par la commune *(événementiel)*
- E. Lieu de location pour rassemblement privés et familiaux *(fêtes, mariages, anniversaires – payant)*
- F. Lieu de rencontre et de fraîcheur pour public sensibles aux canicules *(service à la population)*
- G. Vocation pour en faire un site de solidarité au titre de l'économie sociale et solidaire et des chantiers d'insertion ainsi que l'EPIDE. *(Solidarité, insertion)*

Axes	Perspectives et stratégies
A Lieu de mémoire	Actif à ce jour pour les cérémonies militaires. Projet des cérémonies du cent cinquantaire . Contrainte de l'état du fort et nécessité de propreté. S'appuyer sur un partenariat militaire/commune Convention d'usages
B Visites touristiques	Nécessité de l'évolution des visites. Guides « étudiants » et « guides conférenciers » , développement internet, amplifier l'information , la communication sur les visites possibles. Etablissement d'une brochure guide (A4 en 4 pages)
C Productions Devlp durable	Coordonner et renforcer les échanges et collaborations . Monter un Conseil des usagers , avec une charte d'usage
D Fêtes concerts expositions	Expositions et fêtes. Concerts musiques diverses (classique, de chambre) vigilance sur le type de musiques qui doit rester en phase avec l'infrastructure. Logistique à la charge des organisateurs
E Fêtes familiales	Gestion des locations , Régie municipale ou Trésorerie principale ?, Tarif , règlement, caution, inventaire et règlement d'usage par convention de location
F Rencontres fraicheurs	Au-delà des préalables, de mobiliers de base, et organisation des transports par un service de navettes minibus ,
G Site pole de solidarité	Positionnement donnant une image positive et solidaire sur le développement et les activités du Fort. Les marchés publics sont prioritairement orienté vers l'ESS et le Développement durable.

Investissement

Financier et Humain

Important

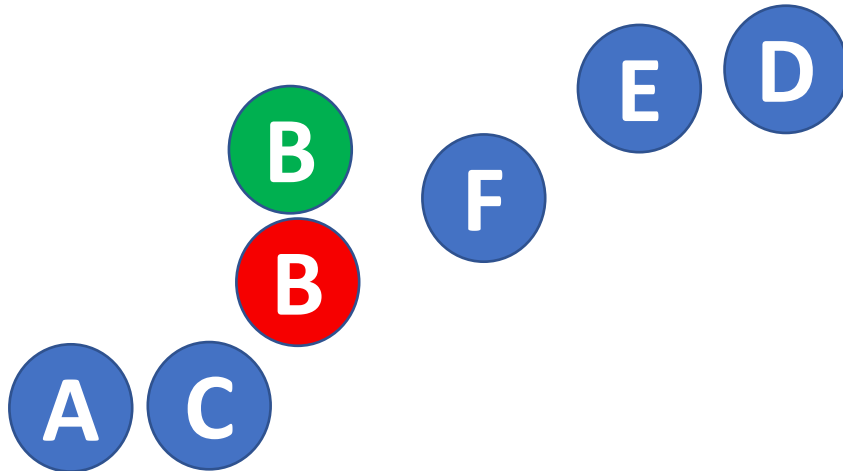
Faible

Facile et rapide

Complexe

Mise en Œuvre

- A. Lieu de mémoire avec préservation et entretien de son patrimoine militaire et mise à disposition de cérémonies mémorielles et militaires.
- B. Lieu de visite touristique en partenariat avec l'amicale des amis du Fort et Belfort – Tourisme
- C. Lieu de production original, champignonnière de FNE, miel des Reines de Perches, mise en place d'éco pâturages.
- D. Lieu de rencontre festives, concerts et d'expositions culturelles initiés par la commune
- E. Lieu de location pour rassemblement privés et familiaux
- F. Lieu de rencontre et de fraîcheur pour public sensibles aux canicules
- G. Vocation pour en faire un site de solidarité au titre de l'ESS





PLAN D'ACTION À L'ÉCHELLE DES SITES - 2/4

COMMUNE DE GIROMAGNY ET GRAND BELFORT

FORT DES BASSES PERCHES – DEVENIR UN LIEU PRIVILÉGIÉ D'EXPOSITIONS ARTISTIQUES

Action de sauvegarde prioritaire : Restaurer la batterie ouest

Action de valorisation prioritaire : Améliorer l'accueil du public : espace d'accueil et cheminement d'accès

Autres points d'orientation et d'action évoqués : éclairage, programme global de travaux, dépliant,...

Les travaux du Fort des Basses Perches



DANJOUTIN Patrimoine

La restauration du fort va pouvoir commencer

Le fonds de la Mission patrimoine est dans l'escarcelle de la commune de Danjoutin depuis début novembre. Les travaux de restauration du fort des Basses Perches vont ainsi pouvoir être étudiés en détail puis lancés.

La décision de la Fondation du patrimoine d'octroyer un fonds de 154 000 € pour financer les travaux de restauration du fort des Basses Perches de Danjoutin, avait été annoncée il y a près d'un an. Elle s'est concrétisée par la remise effective de la somme début novembre. Le lancement des travaux

154 000

Le montant du fonds qui devrait s'étoffer pour atteindre 264 000 €, grâce à l'apport complémentaire du mécénat, des subventions sollicitées auprès des collectivités locales et des fonds propres de la commune.

conservatoires et d'aménagement sécuritaire de l'édifice militaire qui devaient durer deux ans, peut être envisagé plus concrètement.

L'annonce officielle de la remise du chèque s'est faite en comité réduit à cause des restrictions sanitaires.

« Il faut sans arrêt convaincre, faire des choix réalistes. »

Le maire Emmanuel Formet a témoigné sa reconnaissance à son prédécesseur Daniel Feurtey, à l'origine de l'initiative, et de la constitution du solide dossier de présentation sélectionné.

« C'est une étape importante de ce projet presque utopique pour une commune, de supporter la gestion d'un fort. Il faut sans arrêt convaincre, faire des choix réalistes et toujours garder une vision plus lointaine » a souligné Daniel Feurtey, qui rêve le fort comme une extension du village et un lieu de partage.

L'élu Alain Fousseret qui mène la barque du GAS (groupe action/solution) chargé de formuler des propositions d'aménagements qui devront être validées par l'assemblée communale,



L'annonce officielle de la réception du chèque a eu lieu samedi matin au fort, en présence de l'ancien maire Daniel Feurtey et Fredrik Alberda, président de l'amicale du fort des Perches.

le, est déterminé à réserver la plus grosse part du marché aux entreprises d'insertion. Le soutien de Fondations sensibles à cette thématique sera sollicité et le mécénat vivement relancé.

« Des travaux sécuritaires urgents. »

« Certains travaux sécuri-

taires urgents sont incontournables, tout comme l'électrification du site. En revanche l'assainissement ne semble pas indispensable. Des citernes sont déjà sur place pour l'entretien des espaces verts et des toilettes sèches sont envisageables », avance-t-il.

Lieu de production avec un rucher implanté de longue date dans son enceinte

et une champignonnière en cours d'installation par France nature environnement, futur lieu de vie et de rencontre, précieux patrimoine historique ouvert au public, le fort s'apprête à vivre à la commémoration de la guerre franco prussienne, sous la houlette de Fredrik Alberda, président passionné de l'amicale du fort depuis près de 20 ans.

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril dans toute la France.



► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation de Bourgogne-Franche-Comté dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'affet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation de Bourgogne-Franche-Comté
Antenne de Besançon
14 rue Violet
25000 Besançon
Tél : 03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



COMMUNE DE DANJOUTIN

44, rue du Dr Jacquot
90400 DANJOUTIN
BP 36
03 84 28 24 21
secretariat@mairiedanjoutin.fr

AMICALE DU FORT DES BASSES PERCHES

44, rue du Dr Jacquot
90400 DANJOUTIN
BP 36
03 84 28 24 21
www.fortbassesperches.com

FONDATION



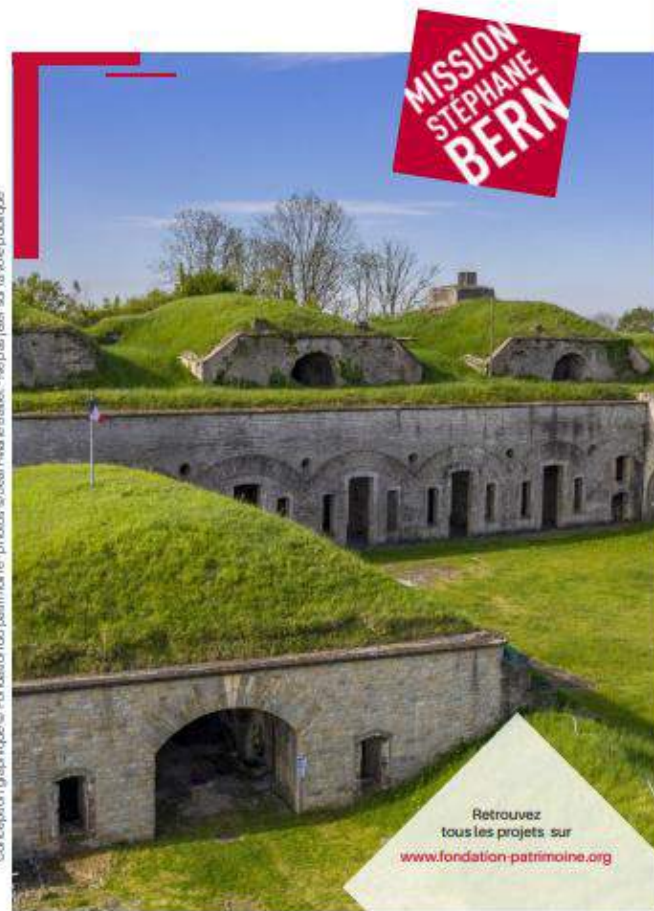
► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DU

FORT DES BASSES PERCHES

À DANJOUTIN

Territoire de Belfort



Conception graphique © Fondation du patrimoine - photos © Jean-Marc Balle - Ne pas faire sur la voie publique

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE

La ceinture fortifiée protégeant le château de Belfort a été imaginée par Vauban mais c'est seulement deux siècles plus tard que le Général Lecourbe, en 1815 amorce la construction de la fortification de la colline des Perches. Le colonel Denfert Rochereau la renforce en 1867 et le général Séré de Riviére réhabilite le fort actuel entre 1874 et 1876. Face au château de Belfort côté Est, le fort des Basses Perches de Danjoutin est un bâtiment essentiel du plan de défense de la cité du lion. Seule sa prise par les Prussiens en 1871 a conduit le colonel Denfert Rochereau à livrer Belfort à ses assaillants après avoir résisté à un siège durant 103 jours. C'est l'événement qui est à l'origine du développement de Belfort et sa région. A ce titre, le fort est l'un des témoignages irremplaçables de l'histoire locale.

En 2002, la municipalité a décidé de rénover une partie du fort et d'en permettre des visites limitées. Il accueille quelques centaines de visiteurs par an. Le fort est également utilisé pour des projets artistiques : expositions photos, projets étudiants avec une jeune réalisatrice, etc.

Ce site permettrait de compléter l'offre touristique de la région. Les fonds récoltés donneront un accès très complet au public. En 2020-2021, de nombreuses festivités auront lieu entre ces deux forts afin de célébrer le 150ème anniversaire du siège de 1870-1871.

Cependant, malgré les interventions de la commune et de l'amicale des Basses Perches, l'état général du site reste délicat. Il est urgent d'agir !



NATURE DES TRAVAUX DE RESTAURATION

Envahi par les végétaux, soumis aux infiltrations d'une roche calcaire qui se brise sous les effets du gel, le fort a besoin d'être consolidé.

Au cours du temps, les courtines et les murailles extérieures se sont abîmées. De nombreux tunnels d'accès aux coffres de contrescarpe voient des pierres se décrocher. Des travaux conservatoires doivent être réalisés par reprise des étanchéités des voûtes et restauration du corps de garde et des cavaliers à l'aide de pierres de taille. La consolidation des escaliers est également à programmer tout comme la restauration des salles accessibles au public.

NOTRE PATRIMOINE A BESOIN DE NOUS !

Malgré les fonds publics sollicités, il nous reste une somme conséquente à réunir pour mener à bien cette aventure. La commune souhaite engager une souscription publique, en partenariat avec la Fondation du patrimoine. Habitants, amis de la commune, amoureux du patrimoine, vous pouvez nous aider en faisant un don !

Chaque donateur bénéficiera d'avantages fiscaux incitatifs et la Fondation du patrimoine apportera une aide financière complémentaire en fonction du montant de la collecte. Vous pouvez soutenir notre projet en faisant un don par chèque ou en ligne sur le site sécurisé de la Fondation.

Mobilisons-nous pour sauver le fort des Basses-Perches !

Montant des travaux	145 000 €
Objectif de collecte	40 000 €
Début des travaux	Janvier 2021

BON DE SOUSCRIPTION

► **Oui, je fais un don** pour aider la restauration du

Fort des Basses Perches à Danjoutin

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/62990
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Fort des Basses Perches

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► **Je bénéficie d'une réduction d'impôt**

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT</small>			

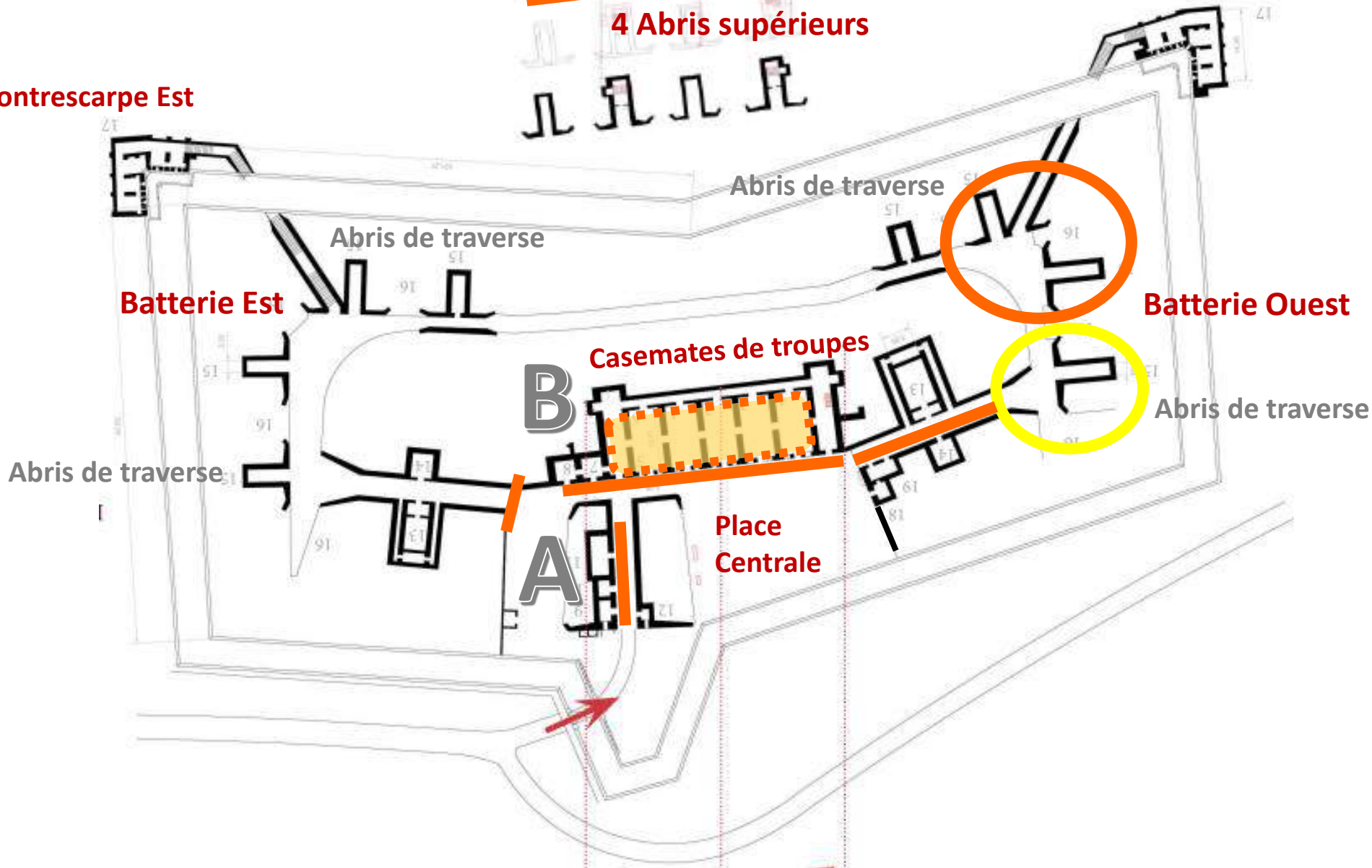
*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



4 Abris supérieurs

Coffre de contrescarpe Ouest

Coffre de contrescarpe Est



Abris de traverse

Abris de traverse

Batterie Est

Batterie Ouest

Casemates de troupes

B

Abris de traverse

Abris de traverse

A

Place Centrale

les travaux du patrimoine propre du Fort (premier programme) , particulièrement la sécurisation de certaines façades , la maçonnerie sur la batterie Ouest.

3 phases travaux ont été présentées dans le dossier adressé à la fondation du Patrimoine.

Diverses contraintes seront également à aborder :
classification en ERP (Etablissement Recevant du Public), sécurité incendie, accès et parking.

Clauses d'insertion professionnelle :

Le marché de travaux comportera impérativement des clauses sociales : clauses d'insertion professionnelle ou lot réservé à des entreprises d'insertion (maçonnerie).

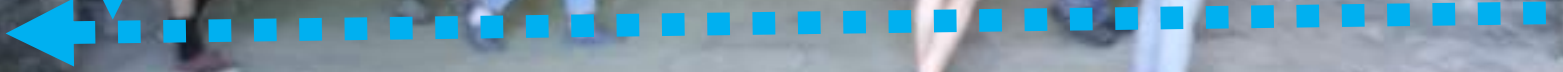
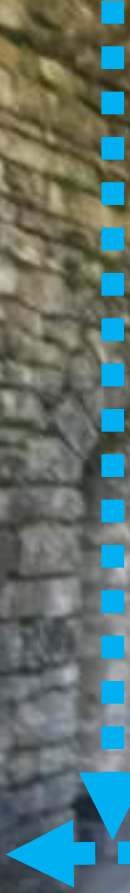
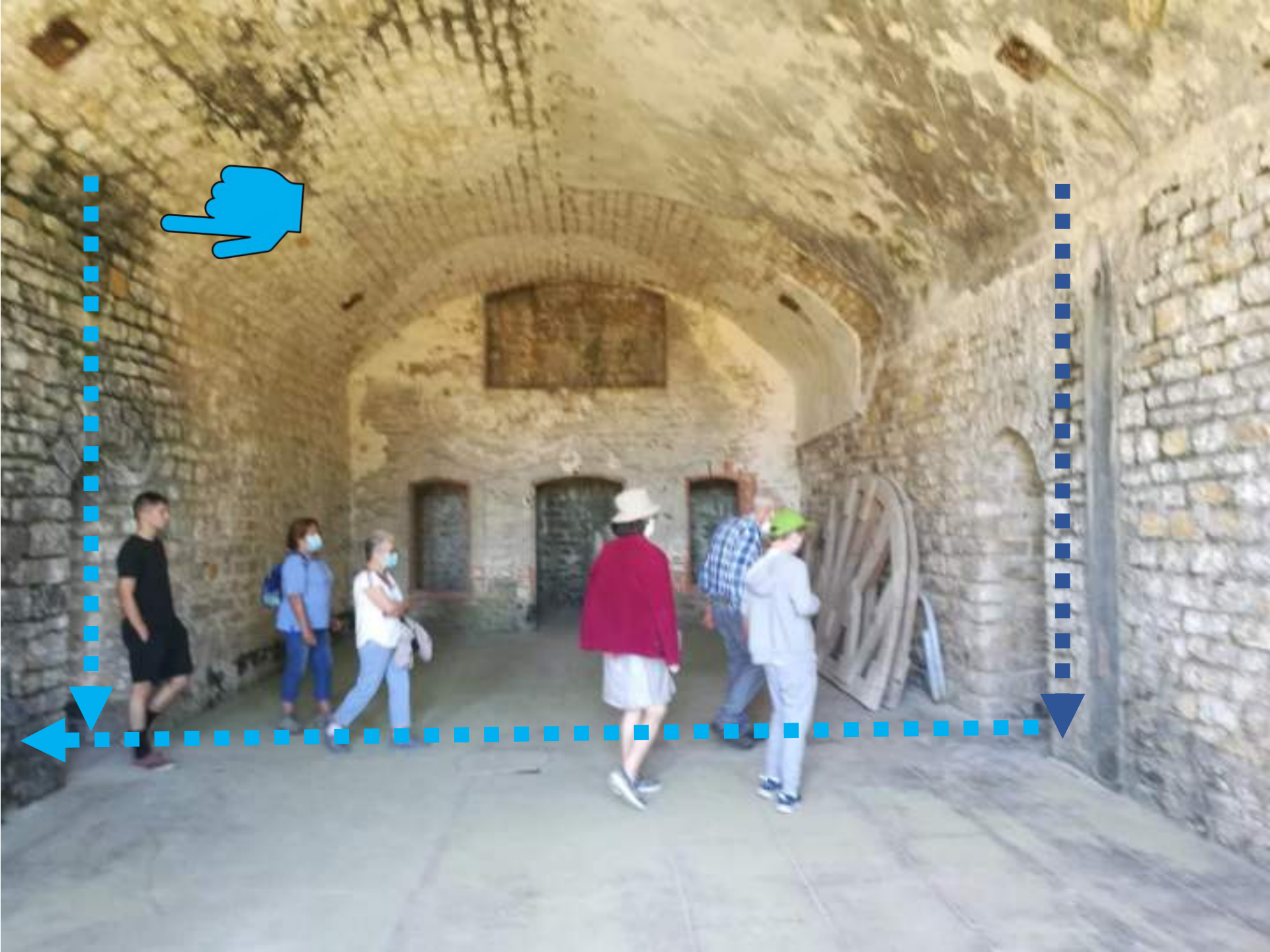
Coût prévisionnel global : 223 000 € HT

Prévisionnel Travaux	
Travaux préparatoires espaces verts	4 000,00 €
Travaux réhabilitation des usages	66 000,00 €
Travaux de maçonnerie Tranche 1	63 000,00 €
Travaux de maçonnerie Tranche 2	63 000,00 €
Travaux de maçonnerie Tranche 3	27 000,00 €



Jean-Marie Balliet
ARTILLERIE A FORTIFICATION









Abris de traverse N°2



Batterie Ouest

Abris de traverse N°3

Escalier d'accès vers

**Coffre de
contrescarpe
Ouest**



Batterie Ouest

Abris de traverse N°1



Batterie Ouest





Abris de traverse Bat B



Abris de traverse Bat B

